

Bonjour,

Le projet de ce futur lotissement est inadéquat aux besoins de Châteaubriant :

- Trop loin de la ville. Elle a besoin d'être densifiée
- éloignement des services : écoles, gares, etc...
- la rue Guy Moquet constituera un goulot d'étranglement
- trop onéreux
- projet inadéquat au point de vue environnemental.

Cordialement.

--Pierre Urvoy

Bonjour,

Quelle est l'utilité de construire 381 nouveaux logements sur des terres agricoles biologiques alors que les habitants de Châteaubriant sont moins nombreux qu'en 1975 ... est-ce qu'on ne mettrait pas la Charrue (Huard) avant les boeufs en terme d'attractivité du territoire?

https://fr.wikipedia.org/wiki/Ch%C3%A2teauaubriant#.C3.89volution_d.C3.A9mographique

Il paraît de plus que la ferme de la ROusselière a reçu des subventions publiques pour la conversion de certaines parcelles en biologique. Ce serait donc saugrenu de construire sur de telles terres agricoles. Je pense qu'il serait par exemple plus pertinent de rénover les logements du centre-ville et de mettre à profit les espaces vides de Châteaubriant (anciens locaux industriels proche de la gare ou au long de la Chère, etc.)

Une autre chose m'interroge:

Alors qu'à Châteaubriant le mode de déplacement principal est la voiture, quels sont les aménagements prévus pour la rue du conservatoire dans laquelle la circulation est déjà compliquée? Rajouter plusieurs centaines d'allers-retours quotidiens sur le rond-point en contrebas me paraît source de danger dans le cadre de la circulation.

En espérant que ce projet de lotissement, s'il aboutit, soit réduit au strict minimum en terme de construction sur la zone d'agriculture.

Cordialement,
Julien Paitel

Bonjour.

Bien que Châteaubriant soit un espace sinistré économiquement et socialement, il s'y passe énormément de choses. Beaucoup d'individuels, de collectifs et d'assos oeuvrent (avec très peu de moyen financier mais une volonté de fer) pour faire vivre notre territoire. Notamment des agriculteurs qui produisent et/ou transforment et vendent une alimentation de qualité et ne polluent pas notre environnement. Ce type d'agriculture conduite aux abords même de Châteaubriant permet déjà, et permettrait encore plus avec un peu de volonté politique, de créer des emplois et de la richesse.

Les terres agricoles sont nécessaires à notre avenir. Nous ne pouvons nous permettre de les gaspiller sous un prétexte d'aménagement du territoire totalement suranné. Voilà 50 ans que poussent ici et là des zones pavillonnaires. Il est temps de proposer autre chose en densifiant l'espace urbain actuel de Châteaubriant et en réhabilitant les logements vides. Châteaubriant se dépeuple du fait du prix de son immobilier surréaliste comparé au niveau de vie de la majorité des ménages.

Je suis opposée à la réalisation de ce projet immobilier.

Merci de votre attention

Bonne journée

Emilie SERPOSSIAN

Monsieur,

En toute début de lecture de l'enquête publique je commence par m'interroger sur les espaces libres et friches industrielles disponibles à Châteaubriant. Toutefois, je n'ai pas réussi à trouver pas cette information.

Ces espaces sont-ils cartographiés? Si oui, ou puis-je trouver cette cartographie?

Cordialement

Martine DERVAL

40 rue François Mauriac
Châteaubriant

Note concernant l'enquête d'utilité publique sur le projet d'aménagement du quartier des Coteaux de la Borderie .

Destinataire : M. le commissaire enquêteur

Sans entrer dans les détails techniques du projet , je partage l'avis émis par la DR de l'environnement de l'aménagement et du logement des PDL le 30 janv. 2017 :

- sur la pertinence et l'utilité du projet : ses dimensions , 20 ha de terres agricoles perdues pour la production alors qu'en France la superficie d'un département disparaît tous les 7 ans sous le béton et le bitume au détriment des exploitations agricoles ; l'absence de besoin d'un nouveau lotissement de 380 logements pour 770 nouveaux habitants alors que la population stagne à moins de 12000 habitants au niveau de 1968 . Des lotissements privés à la Baguais , allée de l'Anjou , disposent de plus 100 lots , faute de demande .Il serait plus opportun de densifier les espaces urbanisés .

- Sa localisation loin du centre-ville et des services ce qui obligera les habitants à utiliser leur voiture pour le moindre déplacement .
- Son accès par la rue Guy Môquet qui n'est pas calibrée pour une forte augmentation du trafic et n'est pas prévue pour la création de pistes cyclables . A cela s'ajoutent les nuisances sonores pour les riverains .